

**DECRET N°2011-876** du 30 decembre 2011

Rectificatif au Décret n°2010-360 du 28 juillet 2010  
Portant Promotions et Nomination à titre  
Exceptionnel et Civil dans l'Ordre National du Bénin

DJ  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----&&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&&-----

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;
- Vu la loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 Février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le Décret N° 2011- 450 du 28 Mai 2011 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2009-051 du 02 Mars 2009 portant Nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret N° 2005- 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON GUEZO en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les Décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant Nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu La demande expresse de refus et d'annulation formulée par Madame Elisabeth POGNON pour la Promotion à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin de son feu époux Guy POGNON, Ancien Directeur National de la BCEAO ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

*Uf*

## DECRETE

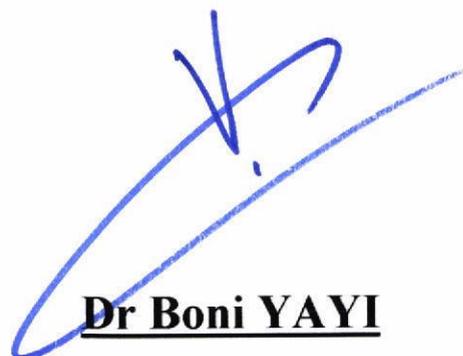
**Article 1<sup>er</sup>** : La Promotion au grade de Commandeur dans l'Ordre National du Bénin de feu POGNON Guy, Ancien Directeur National de la BCEAO est abrogée.

**Article 2** : Tout le reste sans changement.

**Article 3** : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Bénin.

*Fait à Cotonou, le 30 décembre 2011*

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.



**Dr Boni YAYI**

La Grande Chancelière de l'Ordre National  
du Bénin,



**Dr. Koubourath OSSENI**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 01.

